

RÉUNIONS D'INITIATIVE LOCALE

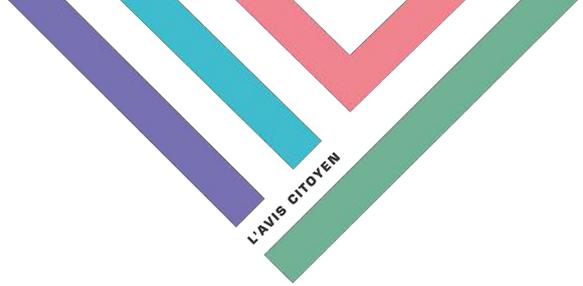
dans le cadre du
GRAND DÉBAT NATIONAL

Synthèse - CDPL - Mai 2019



SOMMAIRE

Introduction	3
I. MÉTHODE UTILISÉE	3
II. LA PARTICIPATION	5
III. L'ÉTAT DES LIEUX	6
A. La société	8
B. La transition écologique	8
C. L'Europe	9
D. L'organisation de l'État	9
E. Les services publics	10
F. La démocratie	10
G. La fiscalité	11
IV. POSITIONNEMENT DU CDPL	12
A. Éducation	12
B. Information et transparence	12
C. Mobilités	14
D. En lien avec les travaux du CDPL	14
Conclusion	15



INTRODUCTION

Pourquoi le CDPL a-t-il organisé et animé ces réunions citoyennes ?

C'est notre mission habituelle. Au-delà du Grand Débat National lancé par le gouvernement pour donner la parole aux citoyens, le Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL) a pour vocation de recueillir la parole et d'émettre l'avis de la société civile dans son ensemble (entreprises, syndicats, associations, institutions, citoyens) et ce afin d'alimenter la réflexion des élus sur le périmètre du pays de Lorient (trois intercommunalités, 46 communes, près de 300 000 habitants sur une surface de 1 500Km²). Le CDPL existe depuis 2002 et compte actuellement une centaine d'adhérents bénévoles.

L'association œuvre dans une neutralité totale en respect de l'expression de tous dans le cadre d'une mission d'intérêt général. Les membres du CDPL ont déjà eu l'occasion de traiter de nombreux thèmes de notre quotidien commun (déplacements, numérique, aménagement du territoire ...) soit à la demande des élus des intercommunalités soit selon les souhaits des membres eux-mêmes.

Le CDPL a donc développé dans le passé une réelle capacité et une expérience pour organiser des débats citoyens sur son territoire avec un objectif final l'intégration de l'avis du CDPL, dans le processus de décisions politiques d'une intercommunalité, au même titre que les avis d'experts internes et externes.

Cette capacité a été mise à contribution pour organiser le Grand Débat, sur son périmètre territorial, associant, à nos actions habituelles, des enjeux nationaux.

I. LA MÉTHODE UTILISÉE

Quels ont été les éléments recueillis et comment ? Que sont devenus les éléments débattus ?

Au cours des échanges, et dans le respect des règles affichées - respect, écoute, pas de prosélytisme, pas d'expression de haine - , la parole a été donnée à tous ceux qui le souhaitaient. Il était important, pour le CDPL, de noter toutes les expressions sans filtre, dès lors que les règles étaient respectées par les participants.

Afin de permettre à tout un chacun de s'exprimer, il a été décidé d'éviter les échanges en plénière et de privilégier le travail en petit groupe de sept à dix personnes. Après une phase de démocratie participative (verbatim), il a été demandé à chacun de passer à une phase contributive afin de proposer des actions concrètes.

Le verbatim ainsi que les propositions d'actions hiérarchisées (définies par les participants) ont été "remontées" in extenso sur le site national du Grand Débat.

L'ensemble de ces éléments ont été diffusés aux citoyens qui le souhaitaient et aux communes qui nous

avaient sollicités.

Enfin, une synthèse des propositions a été diffusée au pays de Lorient, au Conseil Régional, aux réseaux bretons et national des conseils de développement et mise en ligne sur le site du CDPL.

En ce qui concerne les thèmes débattus, quatre thèmes principaux ont été fixés, sans qu'ils soient exclusifs.

Les quatre thèmes proposés sont :

- Transition écologique,
- Fiscalité et dépenses publiques
- Démocratie et citoyenneté
- Organisation de l'État et des services publics

D'autres thèmes ont pu être abordés selon l'expression libre des citoyens présents.

Nota :

Il était nécessaire que tous ceux qui le souhaitaient puissent s'exprimer (malgré les difficultés pour certaines personnes non habituées à l'exercice). Ainsi, la parole a été donnée équitablement de façon à entendre l'ensemble des citoyens présents. Il était donc nécessaire d'être concis et clair en évitant de rentrer dans les détails qui ne servent pas le débat.

Chaque citoyen a pu, sur la plateforme numérique du « Grand débat national », remonter des éléments qu'ils souhaitaient à l'adresse suivant : granddebat.fr.

Organisation des réunions

Les réunions ont débuté par une présentation, en plénière, de l'organisation et des objectifs de la rencontre. Les règles du débat ont été rappelées. Les participants se sont ensuite installés en table ronde avant de désigner un.e rapporteur et un.e rédacteur.trice. Chaque groupe a choisi collectivement le ou les sujets à traiter. Après une phase de débat autour du thème sélectionné, les participants se sont accordés pour proposer en moyenne quatre pistes d'actions sur un tableau. Ces propositions ont été présentées à l'ensemble des participants. Les réunions se sont achevées par le vote préférentiel individuel au moyen de trois gommettes, réalisé sur l'ensemble des tableaux de toutes les tables rondes.

Dix réunions ont été organisées afin d'être présent sur une grande partie du territoire :

- Groix - le 04 février
- Hennebont - le 05 février
- Quimperlé - le 12 février
- Pont-Scorff - le 13 février
- Plouay - le 14 février
- Lorient - le 23 février
- Lorient (IUT) - le 25 février
- Hennebont - le 26 février
- Inzinzac-Lochrist - le 27 février
- Sainte-Hélène, - le 28 février



III. LA PARTICIPATION

Près de 530 personnes ont participé aux différents débats organisés sur le pays de Lorient. Une enquête a été diffusée afin de préciser la qualité des participants (68% y ont répondu).

D'où venaient-ils ?

Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan : 20 personnes

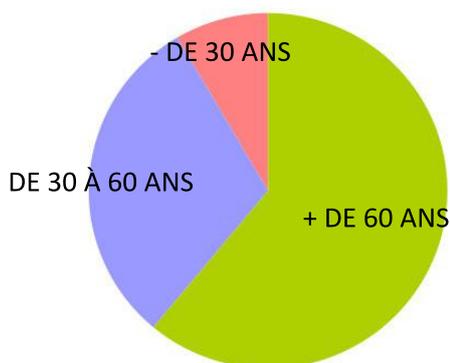
Lorient Agglomération : 283 personnes

Quimperlé Communauté : 46 personnes

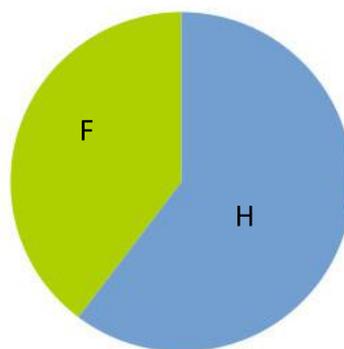
Hors pays de Lorient : 9 personnes

Les participants venaient de 31 communes différentes (sur les 46 que compte le pays de Lorient).

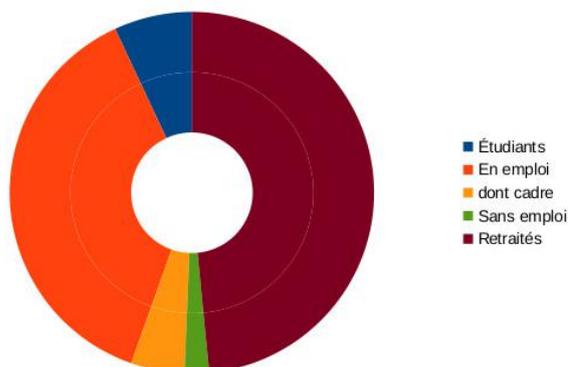
AGE DES PARTICIPANTS



PARITÉ

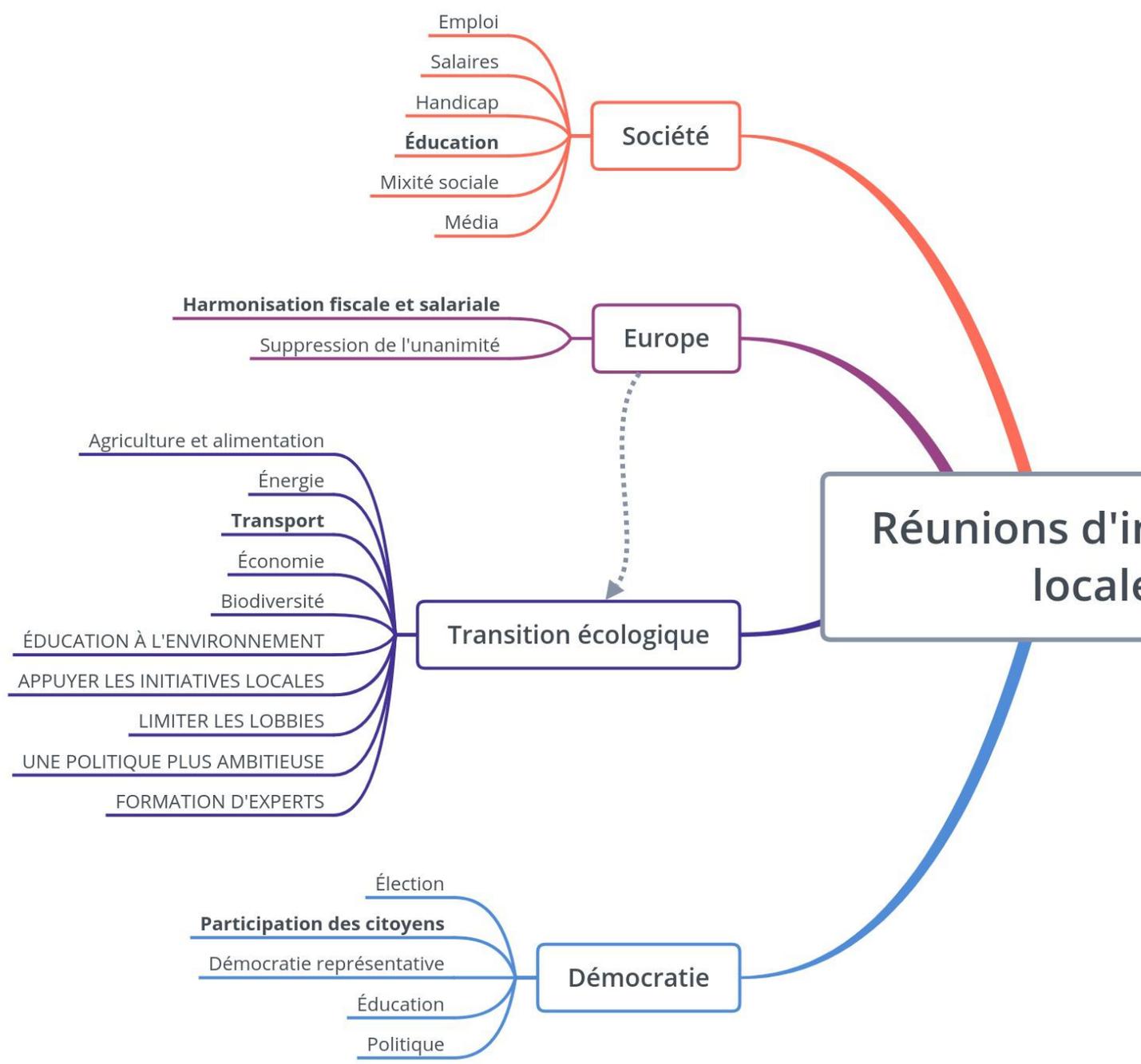


ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

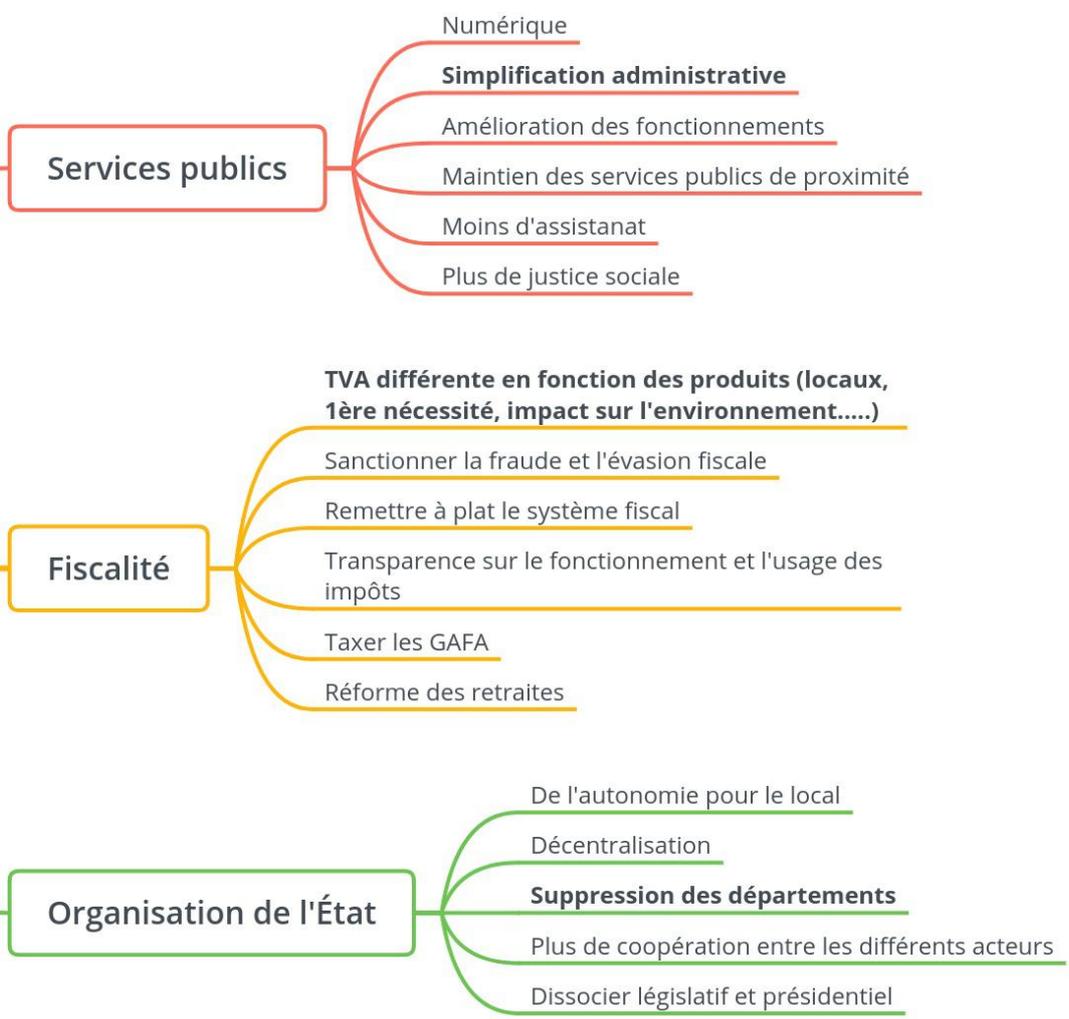


Les hommes de plus de 60 ans à la retraite sont restés majoritaires même si on peut noter une présence de jeunes actifs et des femmes plus présente qu'à l'habitude dans ce type de réunion.

III. ÉTAT DES LIEUX : CE QUI EST RESSORTI DES DÉBATS



Initiative



A. Société

Etat des lieux :

La société, qui est caractérisée par ses institutions, ses lois, ses règles, a été, dans sa relation avec les citoyens, peu citée lors des débats. Cependant, il en ressort quatre souhaits :

- Le plafonnement des salaires avec une diminution des écarts entre les salaires ;
- Une information indépendante et fiable (faire la chasse au fake news) ;
- Remettre l'humain au centre des préoccupations en améliorant les services aux usagers quels qu'ils soient (ne pas oublier, notamment, les personnes avec un handicap) et où ils se trouvent (ne pas oublier les « ruraux » et les exclus) et en privilégiant la mixité sociale ;
- Revaloriser les métiers manuels, l'apprentissage et le travail.

Propositions du CDPL:

Travailler sur les territoires avec les représentants de l'état pour trouver des solutions opérationnelles à ces quatre souhaits (Pays de Lorient territoire d'expérimentation !)

B. La transition écologique

Thème le plus évoqué, la transition écologique est un sujet majeur pour la plupart des participants. Plus les participants sont jeunes, plus ce thème est au coeur des discussions (unique sujet de débat lors de la réunion organisée à l'IUT).

La transition écologique, sujet transversal, se décline en plusieurs axes :

- Le comportement de tout un chacun avec comme propositions d'actions : le développement de l'éducation, des actions de sensibilisation, une baisse de la consommation et la formation d'experts. Les questions de l'éducation et de la sensibilisation sont transverses aux sujets débattus ci-dessous.

- L'énergie avec plusieurs mentions du Scénario Négawatt (développement des énergies renouvelables et de la sobriété) ; l'autonomie énergétique a été plusieurs fois évoquée. La question du nucléaire a fait débat entre d'un côté les personnes favorables à son maintien (du moins dans l'attente d'une solution alternative aussi efficace) car moins impactant sur le réchauffement climatique que les énergies fossiles et d'un autre côté les personnes favorables à son démantèlement face à l'impact des déchets nucléaires. Certains prônent le développement d'une recherche pour rendre le nucléaire plus efficace et plus "propre".

Les taxes sur les transports ont été abordées sous l'angle d'une taxation plus juste c'est-à-dire aussi sur le kérosène afin tous soient solidaires (bateaux de croisières, avions....)

Les transports et déplacements, thème sous-jacent à la question de l'énergie a été le sujet le plus souvent abordé avec plusieurs propositions d'actions vers des déplacements alternatifs à la voiture (vélo, co-voiture, transport en commun....).

- L'économie comme vecteur de la transition écologique. Économie circulaire, diversification et relocalisation de la production et de la consommation, développement des circuits de proximité, prendre en compte l'empreinte carbone dans le prix des produits, suppression des lobbies... autant de propositions et d'attentes des participants.

- L'aménagement du territoire est souvent vu comme une solution pour s'engager vers une transition. Une solution pour diminuer les déplacements (en passant par la réhabilitation des centres-villes), pour protéger

les espaces sensibles (zones humides, espaces agricoles...), et pour limiter l'artificialisation des sols.

- L'agriculture et l'alimentation : une agriculture bio, sans pesticide avec le développement de petites fermes sont les attentes les plus fréquemment exprimées lors de ces débats, ainsi que l'augmentation de repas bio dans les cantines.

- Les déchets ont été abordés de façon plus anecdotique mais avec des attentes sur le développement du recyclage et une harmonisation nationale des consignes de tri. Dans l'ensemble, les participants souhaitent une baisse de la quantité des déchets.

Au moment de la priorisation des actions, l'éducation et la sensibilisation ont fortement été plébiscitées ainsi qu'un fort engagement pour la transition au niveau européen.

C. L'Europe

L'Europe n'était pas un des thèmes présentés dans le cadre du Grand Débat National mais est survenu à plusieurs reprises dans les discussions. A l'unanimité, l'Europe est vécue comme étant essentielle.

Pour autant, pour les participants, il y a actuellement trop de concurrence entre les pays Européens et il faudrait une harmonisation sociale, fiscale et un Smic Européen ainsi qu'une Europe plus humaine.

Pour eux, la protection des frontières doit se faire avec un budget Européen. La France n'a plus les moyens d'envoyer les militaires dans différents pays, il faudrait donc tendre vers une armée Européenne. L'accueil des migrants devrait aussi se gérer au niveau Européen.

D. L'organisation de l'État

Pour les participants, le Sénat est un sujet qui a son importance. Il est à redéfinir, soit avec une élection à la proportionnelle intégrale et au suffrage direct -mais avec un décalage par rapport aux législatives-, soit avec l'intégration de personnes de la société civile.

Il pourrait y avoir une dose de proportionnelle aux législatives mais sans empêcher la gouvernance.

Les députés devraient régulièrement rendre compte de leur travail (explication des lois).

Beaucoup de personnes ont demandé la suppression des départements avec une répartition des services départementaux entre les intercommunalités et la région.

Avec le développement des intercommunalités les petites communes pensent perdre du pouvoir pour autant il faudrait regrouper certains services pour limiter les dépenses et proposer un service de qualité rendu au public. La demande de décentralisation a souvent été entendue mais à la condition de maintenir voir augmenter les recettes qui vont avec. Il pourrait y avoir aussi un référendum d'initiative locale.

Les participants souhaitent avant tout conserver le système de santé et d'éducation tel qu'il est mais avec une amélioration de sa gestion, avec du personnel compétent et en nombre suffisant. A l'exemple, le problème des urgences, du manque de médecins dans les campagnes, les fermetures d'écoles et la suppression de tout service public.

E. Les services publics

Voici ce qui est ressorti des débats:

1 - Le système existant :

Il est jugé globalement satisfaisant de par sa capacité à générer de la solidarité sur un éventail de services importants.

Cependant, le constat citoyen est une baisse de la qualité des services offerts et des effets induits par les économies recherchées, notamment au sein des territoires ruraux et des services de proximité.

Les priorités sont à porter sur la santé et l'éducation, dans une perspective de réforme fiscale et de justice redistributive.

2- L'organisation des services publics

Le mille feuille administratif interpelle à plusieurs titres. Il est jugé trop centralisateur, avec l'impact d'un manque d'autonomie des communes, y compris avec l'intercommunalité qui éloigne les citoyens des décisions. Le rôle des départements et des régions est perçu comme complexe et lourd dans sa gestion administrative, avec comme conséquence des effets négatifs sur l'économie. Les délais décisionnels et les réalisations sont perçues toujours trop longues, dans la durée. Pour quelle raison ? Trop de normes ? Pas assez de dynamisme dans l'organisation ? Trop de débats entre les innombrables acteurs ?

3- Le fonctionnement des services publics

Les impôts soutiennent l'appareil des services publics dont ces derniers dépendent pleinement.

Les ressources sont jugées insuffisantes, notamment dans certains domaines : manque de médecins et de personnels dans les écoles, dans les hôpitaux, dans les Ehpad. Une harmonisation est à entrevoir sur les réseaux routiers, pour diminuer l'impact des réformes passées souvent empilées les unes sur les autres.

Globalement, l'État doit conserver la main sur l'économie à faire dans ses services publics.

Propositions du CDPL :

- Orienter les ressources allouées aux services publics en priorité vers la santé et l'éducation, en s'assurant de la complémentarité des solutions mise en oeuvre : centrales, régionales, territoriales.

- Rendre une autonomie plus grande aux communes, en fixant mieux les droits et les devoirs dans le cadre des communautés d'agglomérations et en développant des règles plus claires de la démocratie contributive.

F. La Démocratie

Les échanges ont mis à jour le sentiment d'un trop grand écart entre le "pouvoir" (l'État, les élus) et les citoyens. En cause le fait que les élus soient peu représentatifs de la société et le fait qu'ils bénéficient d'avantages indus.

Comme propositions, le non cumul des mandats pour les élus et si cumul une seule indemnité sont souvent ressorties des discussions. Pour les participants, les maires des petites communes ne gagneraient pas assez. Il en résulte un manque d'implication des citoyens et une abstention croissante lors des élections.

Plusieurs propositions ont été formulées pour lutter contre cet état de choses : prendre en compte le vote blanc ; développer la proportionnelle ; recourir au référendum ; réfléchir au vote obligatoire et au vote des étrangers.

Au-delà des élections habituelles, il est souhaité que les occasions de consultation soient plus nombreuses et que des possibilités d'évaluation des politiques publiques soient développées.

Les participants ont souligné l'importance de la transparence, de l'information de qualité et de l'éducation à la citoyenneté.

G. La fiscalité

À chaque réunion la fiscalité a été abordée. La première revendication, quasi unanime, tourne autour de la nécessité pour la France de lancer une grande réforme de sa fiscalité.

Les objectifs de cette réforme seraient les suivants :

Assurer

- une meilleure transparence de l'utilisation des impôts ;
- une meilleure équité entre les contribuables (exemple un couple paie plus d'impôts que s'il faisait deux déclarations) ;
- une meilleure progressivité dans l'impôt sur les revenus notamment en recréant des tranches supérieures ;
- une meilleure proportionnalité afin d'éviter les effets de seuil.

Il en ressort également un grand sentiment d'injustice fiscale. La lutte contre l'évasion fiscale ne semble pas très "offensive".

Beaucoup de participants ont estimé payer trop d'impôts alors que l'État, de son côté, ne réduit pas son train de vie. Ils jugent nécessaire de baisser la TVA sur les produits de première nécessité (pas obligatoirement alimentaire) et de compenser cette baisse par une augmentation des impôts directs en direction des plus riches.

Le manque de péréquation entre zones rurales et zones urbaines a été également évoqué.

Enfin la question des retraités s'installant à l'étranger pour ne pas payer d'impôts a été soulevée et les participants ont estimé qu'ils devaient en tant que citoyens français payer des impôts en France.

En conclusion : il existe un sentiment d'un impôt trop important face à une méconnaissance de l'usage de ces mêmes impôts. Il existe une trop grosse inégalité entre zone rurale et urbaine. Tout ceci devrait amener une véritable réforme fiscale, une baisse du train de vie de l'État, une participation plus forte des plus riches et la lutte contre l'évasion fiscale et enfin une baisse de la TVA

Au niveau local : la suppression de la Taxe d'habitation a été évoquée mais avec le risque de diminuer l'autonomie des collectivités territoriales.



IV. POSITIONNEMENT DU CDPL

Plusieurs sujets transversaux ont attiré l'attention des membres du CDPL

A. Éducation

Etat des lieux :

L'éducation est un des thèmes qui est le plus ressorti des débats. Les échanges ont mis en évidence qu'elle faisait intervenir de nombreux acteurs qui avaient, malheureusement, des difficultés à travailler ensemble et à faire converger leurs points de vue en oubliant, notamment, la finalité :

L'éducation vise à assurer à chaque individu le développement de toutes ses capacités (physiques, intellectuelles, morales et techniques) afin de lui permettre de gérer sa vie personnelle en tant que citoyen responsable dans la société dans laquelle il évolue.

Le pistes d'amélioration proposées ont été les suivantes :

- Intégrer davantage la connaissance générale de la société et de son fonctionnement (économie, instruction civique intégrant les droits et les devoirs des citoyens, ...) dès le collège en intégrant l'urgence climatique et le développement durable
- Développer l'esprit critique afin de ne pas être soumis à l'information continue et aux réseaux sociaux !
- Apprendre les fondements du vivre ensemble
- Améliorer les conditions de travail des acteurs du système éducatif
- Arrêter cette dynamique négative de suppression des auxiliaires de vie scolaire et des emplois aidés
- Valoriser l'ascenseur social en facilitant les passerelles entre les formations et en évitant d'opposer filières académiques/filières par alternance, filières courtes/ filières longues, ...
- Privilégier la mixité sociale et la mixité public/privé
- Faire respecter la loi sur l'accueil des handicapés à l'école

Propositions du CDPL:

Mettre en place sur le territoire du pays de Lorient une structure de facilitation et de concertation, intégrant les acteurs privés et publics de l'éducation au sens large permettant de faire converger leurs pratiques autour de l'éducation au choix et de la formation tout au long de la vie afin de mieux répondre aux besoins de la société civile et des citoyens.

B. Information, transparence

Préambule

Les informations utilisées lors des débats citoyens organisés par le CDPL ont fait l'objet de nombreuses remises en question. Leur degré de pertinence laissait planer de nombreux doutes sur la solidité des raisonnements qui conduisent aux orientations, croyances, ou à des processus décisionnels, qu'ils soient

individuels ou collectifs.

Au cours des nombreuses tables rondes, les échanges ont été réalisés sur la base d'informations rapportées dont l'exactitude n'a pas toujours pu être mise en avant.

Dans les exercices thématiques qui nous ont accaparés lors des débats et dans l'objectif très partagé de choisir les solutions les meilleures, chacun a pu percevoir l'impératif de disposer de l'accès à des données contextuelles exactes, vérifiées et historisées. À de très nombreuses reprises, il a été fait un constat de manque d'accessibilité à la bonne information, à des analyses trop partielles ou erronées, pour aller jusqu'à éveiller chez les interlocuteurs du débat un sentiment de « trucage » ...

Avis du CDPL : s'orienter vers une information claire, disponible et transparente pour une gouvernance efficace au sein des organisations publiques territoriales.

L'absence d'information nuit à la pertinence du processus décisionnel. Ce vide est néfaste et destructeur pour notre démocratie. Il empêche les citoyens de constater de facto, dans le fonctionnement de notre société, des erreurs ou des abus dont les pouvoirs publics pourraient être tenus pour responsables. Il empêche les citoyens de se mettre à portée de la logique à porter et à conduire, dans de très nombreux domaines : économie, social, politique, écologie, santé, numérique...

La transparence de l'information, c'est-à-dire – outre sa pertinence – sa diffusion et son accessibilité (sa vulgarisation) devient un élément primordial pour participer activement à la vie publique. L'efficacité des politiques publiques, la bonne gestion ou la gouvernance, les luttes contre les dérives partisans, les luttes d'influence, voire les corruptions rampantes autour des lobbies sont les enjeux de cette mise à disposition de la juste information adaptée à la quête de recherche.

Au sein de notre démocratie, les citoyens ou le grand public, même avertis, peuvent participer aux processus décisionnels seulement s'ils disposent d'informations pertinentes en lien avec leur questionnement. L'information est le socle des arbitrages liés à l'exercice des responsabilités politiques, économiques, sociétales... Elle devient la mesure de l'efficacité pour définir ou prolonger encore l'action pertinente en faveur des mesures bénéfiques escomptées. L'information juste et entière est donc propice aux échanges et à l'accès plus facile et mieux compris des décisions politiques mises en œuvre. Il est donc vital d'élaborer l'information pertinente qui fera référence au débat et aux orientations. Les professionnels qualifiés, les experts mêlés aux citoyens candides constituent les groupes de réflexions référents pour bâtir la juste et bonne information lors d'un travail commun indispensable au partage du cadre de référence thématique exploré.

Il reste donc à établir, chaque fois que possible, le socle des données pertinentes à mettre en place, en référence aux problématiques à traiter. Sur ces bases, nous pouvons nous diriger vers un schéma de progrès partagé en donnant du sens à la réflexion.

Les citoyens dans leur ensemble, sont globalement peu invités à vraiment participer aux décisions publiques qui pourtant les concernent dans leur vie quotidienne. L'exercice de la Gouvernance est souvent solitaire, car le décideur doit engager sa responsabilité dans la prise de décision. Mais, c'est dans la préparation à la décision à prendre que le citoyen doit être associé, dans la transparence la plus grande, de façon à pouvoir expliquer, argumenter cette décision à travers une information pour tous.

La transparence implique la connaissance par les citoyens de la manière dont sont prises les décisions. Ainsi, cette connaissance éclaire et rend visible par le plus grand nombre la conduite des décisions pertinentes. Cette transparence est de nature à contribuer au rapprochement des citoyens dans leur rôle de moteur de la vie politique, et à s'associer à la mise en œuvre des actions à conduire pour le bien

commun.

Un exercice d'association des citoyens indispensable sur lequel il appartient à chacun de s'engager, avec l'appui des outils transparents d'améliorations des connaissances, de nature à éclairer la meilleure décision...

C. Mobilités

La question des déplacements et transports a largement été évoquée et ce à plusieurs niveaux. En bonne place dans les solutions pour se diriger vers une transition écologique, les propositions d'actions d'alternatives à la voiture ont souvent été citées : co-voiturage, développement des transports en commun, aménagement de pistes cyclables...Le développement du transport ferroviaire, tant pour le fret, que pour les personnes est un sujet récurrent. Au delà de la simple question du mode de déplacement, l'aménagement du territoire a été plusieurs fois remis en question afin de limiter les déplacements avec, par exemple, le rapprochement entre les lieux d'emploi et les lieux de domicile (et vice et versa) ou encore, en développant les centres-villes afin de rendre accessible par les déplacements doux, les commerces de proximité (alimentaire, pharmacie...).

Dans un autre domaine mais toujours avec le même objectif, le télétravail a été abordé ainsi que l'idée de concentrer les lieux d'emploi pour faciliter le transport en commun.

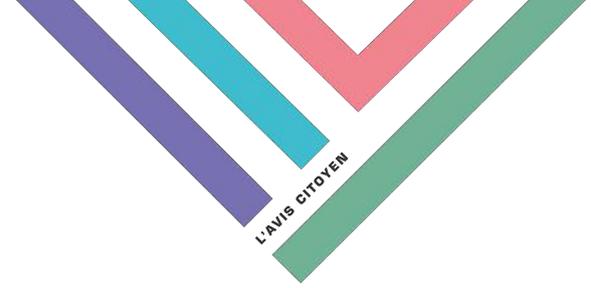
L'aide financière à l'achat de voitures électriques a suscité la controverse. Jugée comme étant une alternative intéressante au pétrole, elle pose question tant par l'utilisation du nucléaire que par l'exploitation des ressources rares. L'idée de développer d'autres carburants tels que l'hydrogène a plusieurs fois été évoquée.

La "taxe Carbone" n'a pas soulevé de protestation par contre une harmonisation des taxes sur le carburant et surtout sur le kérosène (les avions et bateaux de croisières étant particulièrement visés) est largement souhaitée.

Avis du CDPL : pour les membres, les alternatives à la voiture viendront dans le développement des propositions multi-modales et par une coopération entre les différents services (transport, aménagement du territoire...) et différentes collectivités, afin de permettre un déplacement d'un point à un autre en toute fluidité. L'objectif : passer du vélo au train, au bus, sans difficulté et passer d'un territoire (une agglomération) à un autre sans s'en apercevoir.

Pour mettre en place cette multimodalité, le CDPL propose de :

- pour les déplacements du quotidien, rendre opérationnel un service "mobilités bassin d'emploi" en n'hésitant pas à franchir les périmètres administratifs
- raisonner "Bretagne sud" et "Bretagne" pour des mobilités plus éloignées en associant les différents opérateurs et les usagers
- évaluer les prestations de transports en incluant, dans un comité de pilotage/suivi, les usagers et les entreprises
- améliorer l'agilité et la "durabilité" des transports collectifs
- expérimenter et innover en termes d'organisation et d'équipements
- dynamiser les centres bourgs
- agir sur la tarification renforçant le couplage des abonnements



- maintenir, voire développer, l'accompagnement des personnes les plus fragiles à l'utilisation des transports collectifs (plateforme de mobilités)
- développer la médiation
- généraliser l'information et la promotion
- continuer à développer une communication interactive et lisible sur applications numériques "mobilités" intégrant de plus en plus les différents modes de transports.

D. En lien avec les travaux du CDPL

Plusieurs thèmes évoqués lors des différents débats font écho aux travaux du CDPL. Les thèmes ont été discutés au travers des différents groupes de travail qui ont, à différents niveaux, exprimés des avis et des propositions d'actions.

Démocratie : Le CDPL a noté que l'échelon "département" était largement perçu comme non pertinent. Cela le conforte dans l'idée que les "pays" (correspondant à des bassins de vie et d'emploi) devraient exercer certaines des compétences jusqu'à présent dévolues au département.

S'il entend l'aspiration des citoyens à être consultés, le CDPL souligne qu'une consultation réelle suppose des dispositifs d'information et d'accompagnement, des pratiques d'implication (jurys citoyens, budgets participatifs ...) et ceci sur la durée et dans la clarté sur les enjeux et les possibles.

Même si la chose n'a guère été évoquée dans les débats (peut-être parce qu'un peu technique), le CDPL considère que les modalités actuelles d'élection des élu·e·s communautaires ne sont pas satisfaisantes et qu'il y a là un chantier d'importance à ouvrir.

Agriculture et alimentation : à travers ses travaux, le CDPL prône une orientation vers une transition agricole franche. Comme les participants au débat, pour lui l'avenir passe par une agriculture respectueuse de l'environnement et les Hommes (sans pesticide et des fermes à taille humaine) incluant tous les acteurs. Ils confortent aussi les aspirations à plus de proximité : un développement des ventes directes, aux circuits locaux. Pour les membres du CDPL, un des véritables leviers de cette transition passe par la commande publique des collectivités à savoir proposer plus de produits locaux et biologiques dans la restauration collective.

Numérique : la question du numérique a très peu été abordée lors des débats. Quand elle l'a été, ce fut pour pointer les problèmes d'inclusion et de déshumanisation que le numérique peut provoquer. Le CDPL s'est saisi de cette problématique et souligne l'importance de conserver le numérique comme un outil du vivre-ensemble (permettre les pratiques collaboratives), d'aide à la vie quotidienne (emploi, santé, mobilité...). Il pointe aussi l'importance de développer une culture du numérique sur le territoire sans laisser personne sur le bas-côté, notamment par le déploiement de tiers-lieux dans les territoires urbains et ruraux.

De façon générale, les différents travaux du CDPL marquent l'importance de **l'éducation et la sensibilisation** des citoyens pour acquérir leur adhésion et faire évoluer les pratiques.

CONCLUSION

L'organisation de ces débats a été un enjeu intéressant pour le conseil de développement du pays de Lorient. Cela lui a permis d'être présent sur une bonne partie du territoire et de rencontrer des personnes qui sont habituellement peu présentes lors des débats et ateliers participatifs.

Les sujets abordés ont montré les sources d'intérêts des habitants et citoyens. De façon globale, l'intérêt général a primé sur l'intérêt particulier. Les discussions ont souvent été d'ordre national hormis la question du déplacement et plus particulièrement des transports en commun (à mettre en lien avec l'actualité du territoire : les modifications du réseau de bus CTRL sur Lorient Agglomération). Comme les sujets débattus ont été laissés au libre choix des participants, plusieurs thématiques non proposées par l'État sont ressorties comme la place du handicap dans la société et l'importance de l'éducation.

La richesse de ces débats pourra servir de base aux prochains travaux du CDPL dont la proposition d'un projet de territoire pour le pays de Lorient.



**Conseil de
Développement**
Pays de Lorient

**Conseil de Développement
du Pays de Lorient**

6, rue Alphonse Rio
56100 Lorient
contact@cdpl.bzh
Tél : 02 97 76 72 08
www.cdpl.bzh